

# Communications de la commission technique

## 11 novembre 2015

En raison de la réalité du terrain, voici quelques modifications pour permettre à chacun de patiner et de passer les tests romands.

### 1. Validation des tests, saison 2015-2016

- 7<sup>ème</sup> ARP avec un programme de 2 min en Acier A ou B, en mini-poussins, cuivre A ou Cuivre B
- 6<sup>ème</sup> ARP avec un programme de 2 min en mini-poussins, cuivre A et B
- 5<sup>ème</sup> ARP avec un programme de 2 min 30 si sur le plan suisse, l'enfant n'a pas de test ou l'inter-bronze USP **avec un 3 min si l'enfant à la bronze USP.**
- 4<sup>ème</sup> ARP avec un 3' niveau bronze si l'enfant a la bronze USP et **niveau ISU Advanced novice s'il a l'inter-argent USP.**
- 3<sup>ème</sup> ARP avec un 3' niveau ISU Advanced ou **un 3'30 niveau Argent Breitensport**
- 2<sup>ème</sup> ARP avec un 3' niveau ISU advanced ou 3'30 niveau ISU Junior
- 1<sup>ère</sup> ARP avec un programme court niveau ISU Advanced Novice, ISU Juniors ou ISU Seniors

*Raison : Permettre aux enfants de passer les tests ARP avec la durée de leur programme en fonction du test USP qu'ils ont ou qu'ils préparent*

### 2. Critères de réussite pour 5<sup>ème</sup> ARP avec un programme de 3 min

Total technique exigé : **9.1**, pour le reste pas de changement.

La pirouette une position doit être soit CUSp soit CSSp.

*Raison : le pas StSqB du programme donne 0.5 de plus que ChsqB de l'inter-bronze*

### 3. Critères de réussite pour 3<sup>ème</sup> ARP avec un programme de 3 min 30.

Total technique exigé : **20.0**, pour le reste pas de changement

*Raison : le programme contient un saut et une pirouette de plus.*

### 4. Modifications des âges pour catégories régionales et romandes

Juniors ARP avec 3<sup>ème</sup> ARP et programme 3'30 : dames nées entre le **1<sup>er</sup> juillet 2001** et le **30 juin 1995**

*Raison : permettre de faire de la compétition en préparant l'inter-or suisse*

Si un patineur né après le 30 juin 2006 a une inter-bronze USP mais pas la 6<sup>ème</sup> ARP, il va en catégorie régionale inter-bronze A

Si un patineur né après le 30 juin 2005 a une bronze USP mais pas la 5<sup>ème</sup> ARP, il va en catégorie régionale Bronze A

Si un patineur a une inter-argent USP, mais pas la 4<sup>ème</sup> ARP, il va en inter-argent quelque soit son âge

Si un patineur a une argent USP, mais pas la 3<sup>ème</sup> ARP, il va en argent quelque soit son âge

*Raison : permettre à tous de faire une compétition*